13.

Sujet proposé pour le prix
de l'academie de Chirurgie
etablie a Paris cette année 1732.

Pourquoy certaines tumeurs doivent être extirpées? d'autres simplement ouvertes? dans l'une et l'autre de ces operations, quels sont les cas ou le cautere est preferable a l'instrument tranchant? et les raisons de preference.

Essay sur cette question.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Quand l'administration des remedes generaux et topiques a eté inutile ou obmise pour le peu d'esperance de la guerison, soit ~~par~~ la resolution ou la suppuration d'une tumeur, le chirurgien doit se regler sur deux indications qui luy donnent l'idée de la cure palliative, ou l'eradicative. Cette premiere doit avoir lieu quand la repugnance invincible du malade ou l'inconvenient d'un plus grand mal par l'operation s'y oposent. C'est donc sous cette espece que l'on doit considerer ces sortes de tumeurs dures, dont l'amas ou le depos se fait par congestion, pour parler en langage antique; c'est a dire par l'embaras des liqueurs dont le cours obstrué ou ralenti fait que les particules du suc nourricier les plus disposées a la coagulation, telles que la lymphe epaissie et les sels fixes, causent et entretiennent la dureté qui acompagne toujours le schyrre.

Or quoyque cette tumeur soit estimée insuppurable, comme en effet elle l'est pour l'ordinaire, l'extirpation n'y convient guere. Il faut donc s'en tenir a la cure palliative. quelques autheurs sont néanmoins d'opinion que le schyrre peut être extirpé. ou

ARC 51 n° 12

même ouvert avec le fer, ayant egard a la partie; et quand il a une circonscription marquée.

Les tumeurs auxquelles convient donc Specialement l'extirpation Sont le Cancer et les tumeurs enkistées, comme les Loupes, les ecrouelles, Les ganglions, en un mot, toutes tumeurs dures et qui ne peuvent étre dissipées par transpiration, ny Suppurées, Surtout quand elles sont contenuës dans cette envelope en forme de bourse que l'on nomme Kyste, quoyque d'une Consistence moins dure, comme Les atheromes, Les steatomes, et les melicerides.

Les tumeurs auxquelles convient l'ouverture sont en premier lieu toutes celles dont l'humeur a eté converti en pus, comme Le phlegmon suppuré et terminé en absces. En second lieu les autres tumeurs molles comprises sous le genre de L'oedéme, quand on n'a pu evacuer, ou discuter, et resoudre, L'humeur contenuë; ainsi qu'en l'hydropisie ascite, dans L'hydrocéle et même dans L'hydrocephale, et les contusions accompagnées d'une echymose considerable. Auxquelles tumeurs il semble que l'ouverture par le fer convient mieux que par le Caustique, et c'est icy la seconde circonstance de la question proposée.

Sur quoy je dis que les cas ou le cautere convient preferablem.t pour l'ouverture des tumeurs, c'est particulierement aux Bubons pestilentiels, et aux veneriens, quands ils sont rebelles aux emollients et Suppuratifs, parceque par le moyen de l'escarre detachée la suppuration qui ensuit, donne issüe a la matiere maligne ou virulente: au quel rang on peut mettre aussi les antrax. hors ces cas, il semble que le fer est preferable, comme plus facile a conduire par la main adroite

d'un chirurgien versé dans l'anatomie, a l'usage du caustique, dont l'action ne peut être fixée au juste; risquant ainsy de blesser quelques parties considerables, étant pourlors un remede pire que le mal même.

Quand j'ay parlé cy devant du schyrre j'ay entendu celuy qui survient aux parties externes du corps humain, celuy des parties internes, étant de la competence du medecin; or quoyque l'un et l'autre soient pour l'ordinaire insuppurables, ce n'est pas une regle infaillible, l'observation que l'on voudra bien me permettre icy, quoyque n'ayant pas toute la convenance, en est une preuve. et sa singularité peut la rendres admissible.

Une dame de qualité de ce voisinage et dont j'avois l'honneur d'être le chirurg. s'apperçut d'une tension avec dureté a l'hypocondre droit dés son âge de 30. ans. Cette tumeur augmenta peu a peu jusq; a la grosseur d'une grosse boule a quilles ou d'un petit balon. c'étoit un schurre du foye. elle resta en cet etat viron trente années, faisant assez bien toutes les fonctions de la vie.
Mr son époux l'avoit dés le commencement menée a Paris ou ayant assemblé nombre de medecins, elle fit de leur ordonnance beaucoup de remedes, mais inutilement; son schyrre ne diminua point, mais aussi ne fut il point suivi d'hydropisie, maladie assez ordinaire a ces sortes d'obstructions. Enfin vers sa soixante-sixe.e année elle remarqua et me fit aussi observer un sediment purulent dans ses urines, d'une tres mauvaise odeur. Cette excretion dura copieuse pendant trois ou 4 mois. aprés quoy son schyrre ayant chaque jour diminüé, disparut entierement. Mais cette maladie s'indamnisa par un cancer a la mammelle, qui viron un an et demi aprés, la mit au tombeau.
Cet evenemt. ne seroit pas indigne de reflexions qui pourroient fournir une dissertation etendüe, mais ce n'est pas icy son lieu. je diray seulement que j'eus a ce sujet, quelq:s contestations avec un medecin du païs qui la vit quelquefois dans sa maladie. Il soutenoit que l'evacuation d'urine puralente, ne pouvoit se faire que par les voyes ordinaires de la circulation; et moy j'en trouvois une raison, ce me semble, plus plausible, dans la disposition des pores externes de la vessie, qui ~~se~~ donn[...]entrée au pus dans sa cavité ou il se mêloit avec l'urine.

[...]honneur est pres[...]
a l'interet.

ACADEMIE NATIONALE [...] BIBLIOT[...]